



HAL
open science

Licence professionnelle Organisation et sureté des systèmes industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Organisation et sureté des systèmes industriels. 2014, Université Montpellier 2. hceres-02038681

HAL Id: hceres-02038681

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038681>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Organisation et sûreté des systèmes
industriels

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques
- UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Organisation et sûreté des systèmes industriels

Secteur professionnel : SP2-Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-2 Gestion de la production industrielle

Demande n° S3LP150009244

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : IUT de Montpellier-Sète – Université Montpellier 2 – Sciences et technique (UM2)/site de Montpellier ; Association de Formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI) du Languedoc Roussillon, Baillargues, organisme de formation continue rattaché à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec l'Association de Formation Professionnelle de l'Industrie (AFPI) du Languedoc Roussillon, organisme de formation continue rattaché à l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Organisation et sûreté des systèmes industriels* (OSSI) forme des chargés de maintenance industrielle susceptibles d'évoluer dans toute entreprise industrielle ayant une activité de production et possédant un service de maintenance. Le futur diplômé devrait pouvoir mettre en œuvre une politique de maintenance de l'entreprise, répartir coordonner et suivre les actions de maintenance effectuées en interne ou confiées à des acteurs externes ; il devrait en outre pouvoir gérer le service de maintenance en termes de budget, d'équipement et de moyens humains.

La formation, ouverte depuis 2008, est rattachée au département *Génie électrique et informatique industrielle* (GEII) de l'IUT de Montpellier-Sète. Elle est proposée en alternance avec des contrats de professionnalisation et en collaboration étroite avec l'AFPI du Languedoc Roussillon. Le rythme d'alternance est de trois semaines en entreprise et d'une semaine à l'IUT. Elle peut accueillir des étudiants en formation continue.

La LP offre un parcours professionnalisant aux étudiants titulaires de BTS avec les spécialités *Maintenance industrielle, Systèmes électroniques, Génie électrique* et les DUT *Mesures physiques, Génie mécanique et productique (GMP), Génie industriel et maintenance (GIM) et GEII*. Au niveau régional, cette LP est la seule à offrir une spécialisation en maintenance industrielle avec alternance. Sur le plan national, il existe quelques dizaines de LP offrant la même spécialité.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les connaissances attendues concernent l'organisation et les méthodes de maintenance, le diagnostic et la sûreté de fonctionnement des installations, les techniques de contrôles non destructifs ainsi que la communication et le management en entreprise. La maquette pédagogique est constituée de six unités d'enseignement (UE). En dehors des stages et des projets tuteurés, deux UE sont consacrées aux bases de la maintenance et à la sûreté de fonctionnement des installations. Une UE est consacrée au management et à la connaissance de l'entreprise et une autre UE est consacrée à un approfondissement en diagnostic, fiabilité et sécurité. Une restructuration de la maquette est envisagée dans le but de mieux répartir les coefficients entre les UE et de proposer un module d'anglais, absent dans la maquette actuelle, ce qui est regrettable.

Le projet tuteuré a un volume horaire total de 140 heures, et est effectué dans l'entreprise d'accueil de l'alternant. Les enseignements sont répartis sur deux semestres et les modalités de contrôle de connaissances sont en adéquation avec l'arrêté du 17 novembre 1999.

Comme le public recruté est très homogène (93 % de BTS), il n'y a pas de parcours d'enseignement prévu en début de formation pour prendre en compte la diversité des formations d'origine et des niveaux.

L'enquête nationale, effectuée en 2011, a porté sur les diplômés de 2009. Elle a un taux de réponse de 50 %. Les enquêtes à six mois effectuées par l'IUT ont porté sur les diplômés des années 2011 et 2012 avec un taux de réponse moyen de 62 %. Le taux d'insertion moyen est de 73 %. Les deux enquêtes montrent que les répondants en emploi ont trouvé un travail au bout de trois mois de recherche au maximum. L'insertion concerne plusieurs catégories d'entreprises et les emplois occupés sont globalement en adéquation avec le contenu de la formation ; cependant quelques postes occupés sont en dessous du niveau de qualification des diplômés. Le suivi propre montre un taux moyen de poursuite d'études de 16 %. Au regard de ces chiffres, l'insertion professionnelle peut être considérée comme bonne malgré les insuffisances que présentent les enquêtes de suivi.

L'AFPI est le principal partenaire de cette formation ; on peut cependant déplorer le manque de précisions sur ce partenariat dans le dossier. Des liens existent aussi avec d'autres professionnels sans être cependant formalisés. Ils se concrétisent principalement dans le cadre de l'accueil et de l'encadrement des alternants, de l'encadrement des projets tuteurés, de la participation aux enseignements et aux jurys de stages. Les professionnels contribuent par ailleurs à l'amélioration continue de la formation en participant aux réunions du conseil de perfectionnement.

Le nombre d'heures d'enseignement qui leur sont confiées présente 56 % du volume horaire global. Toutefois, 217 heures sur 245 sont dispensées par les formateurs de l'AFPI ; par ailleurs, le nombre d'intervenants professionnels ayant une activité en entreprise en rapport avec le cœur de compétences de la LP est faible (deux intervenants sur un total de 19). Un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) est proposé par l'AFPI aux étudiants de la LP ; mais il aurait été souhaitable que le dossier fournisse davantage de précisions.

L'animation de la LP est assurée par un Professeur des Universités. L'équipe de formation est constituée de 19 intervenants (sept enseignants-chercheurs, cinq enseignants du second degré et sept professionnels). La formation dispose d'outils d'amélioration continue à travers le conseil de perfectionnement et le dispositif de pilotage des LP mis en place par l'établissement.

Le nombre de dossiers reçus varie entre 30 et 70 selon les années. Le ratio entre le nombre d'inscrits et le nombre de candidatures reçues se situe entre 15 et 25 %. Le taux de réussite est en moyenne de 86 % et les effectifs se stabilisent autour de 24. Ces données apparaissent satisfaisantes.

Les étudiants sont majoritairement des BTS (93 %), puis des DUT (7 %). Il n'y a pas d'inscrits issus de L2. A cet égard, on peut déplorer qu'il n'y ait pas de liens formalisés avec d'autres formations pour renforcer l'attractivité auprès des DUT et des L2.

- Points forts :
 - Formation dispensée exclusivement en alternance avec un nombre de contrats de professionnalisation stable.
 - Métiers visés concernant un panel d'entreprises assez large en termes de secteurs d'activités, tailles et catégories.
 - Formation en partenariat avec l'UIMM.

- Points faibles :
 - Faible nombre d'intervenants professionnels exerçant des fonctions en rapport avec la maintenance en entreprise.
 - Attractivité très faible des L2 et des DUT.
 - Enquêtes d'insertion professionnelle ne donnant pas suffisamment d'éléments sur la qualité de l'insertion.
 - Absence d'un module d'enseignement d'anglais.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait d'augmenter le nombre de professionnels en activité dans l'industrie intervenant dans cette formation. Il serait judicieux de mettre en place un module de langue anglaise ou un enseignement dispensé en anglais. Il serait, par ailleurs, nécessaire d'améliorer les enquêtes d'insertion professionnelle. Enfin, une réflexion pourrait être menée afin d'améliorer l'attractivité de la formation vis-à-vis des étudiants issus de DUT et de L2.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).

